

# ENGAGEMENT ?<sup>1</sup>

Daniel Weiss

-- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Je propose, dans ce petit écrit, un commentaire partiel du texte de Freud sur la manière de commencer. Je ne vais en reprendre que quelques points, points de repères qui délimitent l'espace dans lequel une analyse peut avoir lieu. Un certain nombre de recommandations seront laissées de côté. Mais, logique de l'inconscient oblige, chacun des principes évoqués par Freud, qu'ils soient commentés ou non, est solidaire de tous les autres. Entendons que cette logique qui préside à chaque recommandation de Freud se retrouve dans toutes. Que cela ne nous empêche pas d'en questionner la pertinence, et le caractère contingent ou nécessaire pour le travail qui est à faire, à chaque fois.

Il s'agit dans ce texte de mettre en évidence une série d'obstacles à l'engagement et à la poursuite de l'expérience, autrement dit de résistances qui, comme de juste, peuvent se manifester en écho chez l'analyste. En cela, ce texte consiste à inviter celui-ci à se faire le partenaire de l'inconscient, en ne cédant pas sur son désir. Reste à savoir de quelle manière. Affaire de tact.

## Le titre

*Zur Einleitung Der Behandlung* a été publié pour la première fois en 1913. Il fait suite aux « Conseils au médecin dans le traitement psychanalytique » de 1912, dont il est un prolongement (la première partie portait d'ailleurs comme sous-titre Nouveaux conseils au médecin...).

Il a été traduit d'abord par Anne Berman sous le titre français : « Le début du traitement », puis dans la traduction officielle actuelle par l'équipe dirigée par Jean Laplanche et Pierre Cotet, de la façon suivante : « Sur l'engagement du traitement ». Cette traduction se veut, comme toujours, littérale, au plus près de la version originale. Certains ont fait d'autres propositions : « L'enclenchement du traitement <sup>2</sup> » : ce qui est nécessaire pour que puisse se déclencher les manifestations de l'inconscient dans l'analyse - à l'image du fusil qu'il faut armer, enclencher, pour que la balle puisse être tirée au moment voulu. Mais on pourrait aussi proposer comme titre « L'ouverture du traitement » ; cela en référence à l'opéra (même si Freud n'était pas vraiment mélomane), mais surtout en raison de la métaphore échiquienne par laquelle Freud commence. Il est vrai que cette métaphore a l'inconvénient de situer les deux protagonistes sur le même plan et d'en faire des adversaires. Cela fait l'impasse sur la dissymétrie, la disparité qui existe dans l'analyse. Si on voulait, malgré tout se tenir à cette métaphore, on pourrait considérer que c'est l'analysant qui joue avec les blancs puisqu'une analyse

---

<sup>1</sup> : Reprise écrite partielle la séance du séminaire « Le tact de l'analyste entre technique et style » le 21 novembre 2017

<sup>2</sup> : Patrick de Neuter : *Enclenchement d'une analyse et actes analytiques* - La clinique lacanienne N° 24

(ou une pratique qui s'y réfère) s'engage à partir d'une question, d'une plainte, d'un symptôme, avancés par le patient.

### Un dispositif

Dans ce texte il s'agit pour Freud de préciser un certain nombre de principes qui concernent ce qu'on appelle habituellement « le cadre de l'analyse », des principes plutôt que des règles à appliquer de façon systématique. Je renvoie à ce que j'ai déjà évoqué dans le texte précédent : pour ce qui est de la manière, chacun aura à trouver ce qui convient, pour autant que les principes soient respectés. Il s'agit de la construction d'un praticable, une scène pour la scène (du transfert) permettant l'actualisation de l'Autre scène (*Die andere Schauplatz*). Dans cette perspective, ce que nous propose Freud ici s'apparente à la mise en place d'un dispositif au sens que Foucault donne à ce terme.

« Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est, premièrement, un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments.... »<sup>3</sup>.

Ajoutons qu'un dispositif a pour conséquence de produire un certain type de subjectivation. C'est ce que reprend Giorgio Agamben dans un court texte paru en 2006 :

« En donnant une généralité encore plus grande à la classe déjà très vaste des dispositifs de Foucault, j'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants..... Il y a donc deux classes : les êtres vivants (ou les substances) et les dispositifs. Entre les deux, comme tiers, les sujets. J'appelle sujet ce qui résulte de la relation, et pour ainsi dire, du corps à corps entre les vivants et les dispositifs. »<sup>4</sup>

Dit autrement : à chaque dispositif correspond son sujet. Et de ce point de vue, le dispositif proposé par Freud vise à produire un type particulier de subjectivation. L'effet de ce processus de subjectivation-là, c'est le sujet de l'inconscient : « Là où c'était, je - comme sujet de l'inconscient - doit venir ».

On perçoit l'affinité qui existe entre la notion de dispositif et celle de discours au sens de Lacan, même si d'un côté, il s'agit de la description concrète d'éléments

---

<sup>3</sup> : Foucault M. « Le jeu de Michel Foucault » *Dits et écrits* Texte N° 206. Notons à titre - pas uniquement - anecdotique, que le texte de ce qui est un entretien est paru pour la première fois en 1977 dans une revue dont le titre est *Ornicar* (cela dira peut-être quelque chose à certains), et que les brillants jeunes gens qui menaient l'entretien avaient pour nom : Guy Le Gauffey, Gerard Miller, Jacques-Alain Miller, Catherine Millot, Gérard Wajcman et quelques autres. Ces noms diront peut-être quelque chose à certains....

<sup>4</sup> : Agamben G. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Rivages poche 2006 p. 28-32

matériels, et de l'autre de l'écriture de la logique qui préside à différents liens sociaux.

Peut-être est-ce aussi l'occasion de souligner combien, très souvent, nous employons la notion de « sujet » de manière confuse. Lorsqu'il nous arrive de tenir des propos bien intentionnés, pleins d'un humanisme sympathique et indigné, pour « défendre du sujet », de dénoncer la « dé-subjectivation généralisée à l'œuvre aujourd'hui » - et chacun peut être amené à tenir de tels propos ou à y souscrire - c'est plutôt, me semble-t-il, à l'individu, au Moi que nous faisons référence. De ce point de vue je crois que nous avons tout intérêt à chaque fois, à assortir le sujet du complément qui lui revient (...de l'inconscient, du politique, de la pédagogie, du juridique etc...). Tout cela demanderait d'amples développements pour préciser le lien dialectique qui relie et sépare « sujet de la subjectivité » et « sujet de l'inconscient ». Je l'ai déjà évoqué de nombreuses fois, nous y reviendrons.

### Un style médical, une adresse aux médecins :

À l'évidence, ce texte est destiné à des médecins. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. D'abord parce qu'en 1913 les praticiens de la psychanalyse se recrutaient presque exclusivement parmi les médecins. Cela n'empêchait pas un certain nombre d'autres personnes de participer aux réunions du mercredi. Ensuite parce qu'à ce moment-là, la politique de Freud consiste à faire reconnaître la psychanalyse comme discipline médicale à part entière, au même titre que la phtisiologie, la cancérologie, ou la chirurgie, spécialités convoquées ici pour en revendiquer les privilèges. La chirurgie, on ne s'en étonnera pas - la comparaison revient fréquemment sous la plume de Freud - puisque la psychanalyse opère « per via di levare », en enlevant, en coupant, plutôt qu'en rajoutant<sup>5</sup>. Quant à la tuberculose ou le cancer, ces maladies sont assimilées ici à la névrose. Celle-ci demande autant d'efforts pour son traitement que ces graves affections.

On ne sera donc pas surpris de ce que Freud évoque la question du « choix des malades ». Il s'agit des « indications de la psychanalyse ». Et, soucieux d'assurer le succès de la nouvelle spécialité auprès des confrères, il insiste sur les restrictions quant à ce choix. Pas question de risquer l'échec thérapeutique en proposant la psychanalyse à d'autres que des névrosés.

Les points de vue ont changé, même s'il y a sûrement encore des médecins et des psychiatres, pour parler des « indications de la psychanalyse ». Et si on pose la question pour chercher les cas où la psychanalyse est indiquée, la réponse s'impose alors facilement : il n'y en a pas. Elle est même tout à fait contre-indiquée, dans tous les cas. Aujourd'hui ce n'est évidemment pas en terme d'indications que la question se pose, mais plutôt en terme de manière. Quelle est la bonne manière d'écouter à chaque fois, quelle que soit la problématique subjective de celle ou de celui qui s'adresse à nous, quelle que soit la façon dont s'actualise pour lui la structure ?

Freud n'en restera évidemment pas au modèle médical. Il écrit en 1926 *Die Frage der Laienanalyse* (La question de l'analyse profane/laique), texte essentiel et

---

<sup>5</sup> : cf. le texte de 1904 « De la psychothérapie », dans le recueil *La technique psychanalytique*.

absolument actuel. J'ai, à de nombreuses reprises, été amené à le commenter, ainsi que ses prolongements chez Lacan (à commencer par son séminaire *L'éthique de la psychanalyse*). Autour de cette question de l'analyse profane/laïque s'articulent de manière très brièvement résumée :

- des enjeux épistémiques : l'analyse est une discipline autonome qui développe un corpus de savoir référentiel, des théories, des concepts, qui lui sont propres. Elle ne relève ni de la médecine, de la philosophie, ni des (ou de la<sup>6</sup>) religion(s) (Freud l'affirme clairement), ni de la psychologie (Lacan n'a pas de mots assez durs contre elle en critiquant, entre autres, la théorie du Moi autonome et en développant ce qui distingue le Moi du sujet divisé).
- des enjeux politiques : la formation et l'exercice de la psychanalyse échappent à l'autorité médicale, universitaire, elle ne revient pas aux clercs, elle est laïque. Et au-delà, elle échappe à l'autorité de l'État. Et puisqu'il est question d'autorité soulignons qu'elle ne relève pas de ce qui est autorisé, mais de ce qui amène à s'autoriser. En cela elle relève d'abord et avant tout - mais pas seulement - de l'expérience elle-même.
- des enjeux éthiques : le désir de l'analyste ne se confond pas avec celui du médecin, du psychothérapeute (si tant est que cette catégorie ait quelque cohérence), du religieux. Sa pratique est singulière, irréductible à aucune autre. Il parle d'une Autre/(a)utre<sup>7</sup> place. Le savoir en cause ne se ramène à aucun savoir référentiel, c'est d'abord et avant tout le savoir textuel de l'Inconscient.

Ces trois types d'enjeux se recouvrent partiellement et se recourent. On pourrait, sans trop forcer, considérer qu'à l'Imaginaire du savoir (enjeu épistémique) vient faire limite la question symbolique de la place de la psychanalyse dans le social (enjeu politique). Et que tout ce qu'on peut développer à ce sujet bute sur le Réel de la clinique (enjeu éthique). Et ce Réel nous avons à essayer d'en rendre raison. C'est là le rôle imparti à la théorisation, construction-reconstruction d'un savoir de la psychanalyse (à ne pas confondre avec le savoir de l'inconscient).

À un interlocuteur américain qui, en 1938, évoquait le bruit selon lequel il était revenu sur sa position quant à l'analyse pratiquée par les non-médecins, Freud répond la chose suivante :

« Cher Monsieur Schnier, Je ne puis imaginer d'où peut provenir cette stupide rumeur concernant mon changement d'avis sur la question de l'analyse pratiquée par les non-médecins. Le fait est que je n'ai jamais répudié mes vues et que je les soutiens avec encore plus de force qu'auparavant, face à l'évidente tendance qu'ont les Américains à transformer la psychanalyse en bonne à tout faire de la psychiatrie (housemaid of psychiatry). Bien à vous. Sigm. Freud. »<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> : référence ici à ce qu'affirme Lacan quant au catholicisme, seule vraie religion, et que développe Jacques Bergues dans un ouvrage qui vient de paraître *Saint Lacan* - Éditions Demain 2017.

<sup>7</sup> : ces artifices graphiques pour souligner le mouvement de l'expérience : d'un Autre au a.

<sup>8</sup> : rapporté par E. Jones dans *La vie et l'œuvre de S. Freud* Tome III Paris, P. U. F., p. 342

### Profanation ?

À ces considérations déjà largement développées, et réactualisées à chaque fois que se profile le spectre d'une quelconque réglementation de l'exercice de la psychanalyse, on peut rajouter une question, au plus près du thème qui nous occupe. Si la psychanalyse est profane, doit-on franchir un pas de plus et considérer que l'acte analytique procède d'une profanation ? Le sacré concerne ce qui est séparé, intouché et intouchable. Considérera-t-on qu'une analyse consiste à faire revenir dans le circuit, celui de la parole, ce qui jusqu'alors était maintenu en dehors. Cette question s'impose à nous quand nous recevons des patients qui, au départ, nous présentent tel ou tel élément de leur vie, tel choix, tel « engagement », comme une « valeur » à quoi ils tiennent par dessus tout. Le versant imaginaire du transfert, le choix de tel ou tel analyste à qui est supposée telle appartenance, telle option politique, tels ou tels engagements, repose parfois d'ailleurs sur l'espoir (ou l'assurance) que certaines choses ne seront pas remises en cause. On peut aisément considérer que là peut se cacher un enjeu subjectif crucial, dans ce qu'il nous est implicitement demandé de laisser intact. Je vous renvoie à la note de Freud sur la pègre de la cité qui se réfugie dans les asiles inviolables<sup>9</sup>. À nous de ne pas nous laisser prendre à l'illusion consensuelle. Mais si nous partons du principe fondamental que dans l'expérience, rien n'est intouchable, encore faut-il n'y pas toucher de n'importe quelle manière. Affaire de tact, précisément, encore.

On pourrait envisager un autre versant de cette question : y a-t-il quelque chose de sacré pour la psychanalyse, si tant est qu'il soit possible de parler de LA psychanalyse ? Et, autre question : que considérons-nous comme sacré, que mettons-nous à cette place quand nous écoutons ceux qui s'adressent à nous ? Peut-être ne faut-il pas s'empresse de répondre. Je laisse cette question ouverte. Elle mérite d'être reprise.

### L'analyse à l'essai :

Le traitement d'essai de une à deux semaines qu'il propose est lié, pour Freud, à la question du choix des malades. Il s'agit de pouvoir faire un diagnostic suffisamment assuré. Faut-il assimiler ce traitement d'essai à ce que nous appelons « entretiens préliminaires » ? L'écoute de l'analyste lors de ces premières rencontres ne saurait se ramener aujourd'hui à une sorte d'attitude évaluatrice. Il s'agit de tout autre chose : permettre la mise en place d'un transfert spécifique à l'analyse (ce qu'ailleurs j'ai appelé « transfert à l'inconscient »), mais qui est aussi transfert sur l'analyste pour peu qu'il puisse occuper une certaine place. Lacan, en tout cas, recommandait de nombreux entretiens préliminaires. C'est du moins ce qu'il affirme dans sa conférence de Genève de 1975 sur le symptôme<sup>10</sup>. Était-ce dans une visée diagnostique ? ou pour mettre à l'épreuve le caractère véritablement décidé du désir ?

---

<sup>9</sup> p. 95 dans l'édition de 1953, p. 106 de la version de 2007.

<sup>10</sup> Accessible par exemple à l'adresse suivante : <http://aejcpp.free.fr/lacan/1975-10-04.htm>

Et s'il est question de « diagnostic » :

- En faisons-nous ?
- Si tel est le cas s'appuie-t-il sur les critères de la psychopathologie ou sur d'autres considérations, plus psychanalytiques ?
- S'agit-il d'écarter les situations qui s'avèreraient trop difficiles, trop risquées ?
- De permettre de régler notre attitude, adopter la bonne manière - dit autrement « diriger la cure » de la bonne façon ?
- D'avoir une idée de la sauce à laquelle nous allons être mangés ? Pour ce qui me concerne c'est cette option cuisinière qui a ma préférence.

### Le temps :

Les considérations de Freud sur la durée des analyses paraissent tout à fait datées. Au fil des années sa propre pratique a évolué. L'effet de surprise, de nouveauté, de son invention et de ses interventions s'est émoussé avec sa diffusion dans la culture, et le symptôme s'est mis à résister. La clinique l'a amené à reconsidérer un certain nombre de présupposés théoriques et pratiques. L'invention de la pulsion de mort, dans les années 20 en est la conséquence.

Il est sans doute rare aujourd'hui de proposer six séances par semaines. Une telle fréquence est pensable quand l'analyse est envisageable comme une cure... thermale. Six séances par semaines, pendant un temps relativement court, pourquoi pas ? On notera d'ailleurs qu'avec nombre de ses patients, Freud travaillait par « sessions » de quelques semaines. Ferenczi a fait une analyse de deux fois quinze jours. Et celle de Lou Andreas Salomé s'est déroulée en grande partie sur le mode épistolaire. Sans parler de « l'analyse » de Gustav Mahler : une longue promenade avec le maestro au cours d'une après-midi de vacances. Tout cela n'était pas très orthodoxe !

Aujourd'hui les questions quant à la fréquence se posent, pour le moins, différemment. Avec l'affaiblissement de la présence de la psychanalyse à l'université, dans les lieux de soins et ailleurs, avec sa moindre diffusion dans la culture, le transfert à la psychanalyse<sup>11</sup> et aux pratiques qui en découlent n'est plus le même. Il n'est pas rare que les patients, baignant comme chacun dans le discours « psy » généralisé, mais de plus en plus ignorants des choses de l'inconscient, soient étonnés qu'on leur propose ne serait-ce qu'une séance par semaine. Il arrive qu'ils trouvent cela excessif. Il nous revient alors de soutenir, tout comme Freud dans ses textes sur la technique, que pour le désir, par exemple le désir d'analyse, il faut se donner les moyens. De ce point de vue, nous nous retrouvons aujourd'hui dans une situation tout à fait analogue à celle que Freud décrit. S'agit-il alors, ainsi qu'il l'énonce à plus d'un endroit, de faire jouer l'autorité de l'analyste ? Autrement dit de convoquer le transfert paternel ? Ce, afin de convaincre ? Il me semble qu'il est question, dans la droite ligne de ce qu'il soutient de part en part dans le texte sur le début du traitement, et dans bien d'autres, de faire valoir le prix du désir. Pour

---

11 : Ce que j'entends ici par « transfert à la psychanalyse » est à distinguer du « transfert à l'inconscient » dont j'ai déjà parlé, et du « transfert à la personne » de l'interlocuteur.

Freud faire agir l'autorité médicale est parfois nécessaire. Et lors de la mise en place de l'expérience, nous faisons sans doute usage nous aussi, parfois à notre insu, du « cuivre de la suggestion »<sup>12</sup>. Le désir de l'analyste peut aussi passer par là quand il s'agit de proposer au patient le dispositif qui lui permettra de devenir analysant.

Pour en revenir à la question de la fréquence, il n'y a, bien sûr, aucune orthopraxie. Il se peut que, parfois, une fréquence moindre permette un effectif travail (mais qu'entend-on exactement par là ?). En général pourtant : « moins on vient, moins ça vient ! » - j'ai déjà eu l'occasion de citer ce mot d'un de mes analysants. Ceux qui en ont l'expérience le disent, plus d'une séance par semaine produit d'autres dispositions subjectives, un autre type d'engagement. Je reviendrai sur ce point un peu plus loin.

Reste la question, épineuse s'il en est, de l'exercice en institution (j'inclus dans cet ensemble les séances dans le cadre d'une activité privée avec remboursement par la Sécurité sociale). Il y a là parfois une fréquence contrainte. Moins d'une, et souvent au mieux aujourd'hui, pas plus d'une, par semaine. C'est là ce qui est prescrit par l'usage, la tradition, l'autorité du directeur, du médecin-chef, ou, le plus souvent, des secrétaires. À nous de nous affranchir, de nous autoriser autre chose quand nous le jugeons pertinent et quand c'est effectivement possible. Sans doute touche-t-on là la question de ce qui distingue un dispositif dans lequel il peut « y avoir DE l'analyse » - et c'est déjà appréciable - d'un lieu permettant de « faire UNE analyse ». Dès lors qu'un tiers effectivement présent a le pouvoir de se mêler de l'affaire, UNE analyse est-elle possible ? On le perçoit cette question engage l'idée que nous nous faisons, et que nous avons à soutenir, de ce que peut être UNE analyse.

S'il s'agit de parler du temps, il faut aussi évoquer la durée, le moment où cela s'arrête : la séance... l'analyse. Je laisse ces questions en suspens. Tout à fait cruciales, elles engagent pleinement la responsabilité de l'analyste, son tact, son acte, et la façon dont il s'agit pour lui d'en rendre raison. Elles sont à reprendre.

### L'argent :

La délicate question de l'argent est, pour plus d'une raison, liée à celle de la fréquence. Si, pour Freud, soucieux de pouvoir faire vivre sa nombreuse famille, l'argent constitue une préoccupation personnelle constante, et très présente dans sa correspondance, il ne théorise que peu la question. Le texte *Sur l'engagement du traitement* est l'un des seuls où elle est directement abordée.

Dans cet écrit, il l'envisage presque exclusivement sous l'angle social, et ne prend pas beaucoup en compte ses implications spécifiquement analytiques. Pour lui le patient paie le travail du médecin, et le temps accordé par celui-ci. Il note pourtant que l'investissement de l'analyse par celui qui s'y inscrit n'est pas sans lien avec le montant des honoraires versés (mais cela n'a rien de spécifique, *expensive is beautiful, everywhere*). Et il souligne que le paiement des séances manquées permet de limiter

---

<sup>12</sup> : Cf. « Les voies de la thérapie psychanalytique » La technique psychanalytique - nouvelle traduction - p. 154

les absences (autrement dit de surmonter certaines résistances). Mais, pour lui, le maniement du paiement par l'analyste dans l'expérience ne semble pas faire partie de la panoplie interprétative de l'analyste. Cela reste une question de reconnaissance sociale, le paiement obéissant aux mêmes règles que chez les dentistes ou les professeurs de musique.

Lacan, pour sa part, donne un relief plus spécifiquement psychanalytique à la question du paiement, et de l'argent. On peut ici citer trois occurrences dans son œuvre où la question est explicitement évoquée.

1. Dans le « Séminaire sur la lettre volée » en 1955, le paiement apparaît comme le moyen pour l'analyste d'être engagé dans le trajet du signifiant, sans que son désir singulier soit de la partie. Autrement dit de se laisser prendre par le transfert sans en être captif :

« N'est-ce pas à bon droit en effet que nous nous croirons concernés quand il s'agit peut-être pour Dupin de se retirer lui-même du circuit symbolique de la lettre, - nous qui nous faisons les émissaires de toutes les lettres volées qui pour un temps au moins seront chez nous en souffrance dans le transfert. Et n'est-ce pas la responsabilité que leur transfert comporte, que nous neutralisons en la faisant équivaloir au signifiant le plus annihilant qui soit de toute signification, à savoir l'argent ? »<sup>13</sup>

Si l'argent est le « signifiant le plus annihilant qui soit de toute signification », c'est parce qu'il permet de jeter un voile sur ce que peut vouloir l'analyste, le moyen de laisser indéterminée ce que peut être la signification de son désir, et tout particulièrement ce qu'il attend de l'analysant. Cela peut se dire autrement : on le paie pour qu'il aille jouir ailleurs.

2. Dans « La direction de la cure » en 1960 il s'agit de préciser ce qu'on paie dans l'analyse :

« Car si l'amour, c'est donner ce qu'on n'a pas, il est bien vrai que le sujet peut attendre qu'on le lui donne, puisque le psychanalyste n'a rien d'autre à lui donner. Mais même ce rien, il ne le lui donne pas, et cela vaut mieux : et c'est pourquoi ce rien, on le lui paie, et largement de préférence, pour bien montrer qu'autrement cela ne vaudrait pas cher »<sup>14</sup>

On retrouve ici ce que dit Freud autrement : il vaut mieux que les honoraires soient élevés pour que l'analyse vaille aux yeux de celui qui s'y engage. Mais il y a plus : on paie pour être assuré qu'à l'hainamoration de transfert ne répondra pas l'amour/haine de l'analyste. Et s'il s'agit de préciser ce que l'on paie à l'analyste : ce n'est pas son travail, ni son écoute, c'est le rien qu'il donne. Non ! pas qu'il donne, qu'il vend. Au-delà de la demande de tel ou tel objet : guérison, formation, transformation etc... il s'agit de prendre en compte la demande intransitive :

« ...Il me demande..., du fait qu'il parle : sa demande est intransitive, elle n'emporte aucun objet. »<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> Écrits Seuil p. 37

<sup>14</sup> Ibid. p. 618

<sup>15</sup> Ibid. p. 617



C'est ce rien qu'on paie, et pas le travail, ni le temps que l'analyste vous consacre. D'ailleurs ce n'est pas l'analyste qui travaille, c'est l'analysant. L'analyste lui agit. En 1968, dans le séminaire *L'acte analytique*, Lacan distingue clairement tâche, analysante, et l'acte de l'analyste qui en - et y - répond.

3. En 1973 dans le séminaire *Encore*<sup>16</sup> c'est le prix du savoir de et dans l'analyse qui est en cause :

Le statut du savoir implique comme tel qu'il y en a déjà du savoir, et dans l'Autre, qu'il est à prendre, c'est pourquoi il est fait *d'apprendre*.

Le sujet résulte de ce qu'il doit être appris, ce savoir, et même « mis à prix » c'est-à-dire que c'est son coût qui l'évalue non pas comme d'échange mais comme d'usage. Le savoir vaut juste autant qu'il coûte beau coût de ce qu'il faille y mettre de sa peau, de ce qu'il soit difficile - difficile de quoi ? – et bien : moins de l'acquérir que d'en jouir.

La fondation d'un savoir c'est ce que je viens de dire, c'est que la jouissance de son exercice, c'est la même que celle de son acquisition. C'est ainsi, puisque - comme vous le voyez – là se rencontre de façon sûre, plus sûre que dans MARX lui-même, ce qu'il en est d'une valeur d'usage, puisqu'aussi bien dans MARX, elle n'est là que pour faire *point idéal* par rapport à la valeur d'échange où tout se résume.

Et justement parlons-en de cet « appris » qui ne repose pas sur l'échange. Du savoir d'un MARX lui-même, puisque je viens de l'évoquer...et bien du *savoir* d'un MARX lui-même dans la politique qui n'est pas rien, eh bien on ne fait pas « Commarxe » si vous me permettez, pas plus qu'on ne peut, de celui de FREUD, faire fraude.

Il n'y a qu'à regarder pour voir - hein ! – que partout où ne les retrouve pas ces savoirs, se les être fait entrer dans la peau – hein ! – par de dures expériences – hein ! – eh ben *ça retombe sec* : ça ne s'importe ni ne s'exporte. Il n'y a pas « d'information » qui tienne, sinon de la mesure d'un « *formé à l'usage* ».

J'ai lassé cet extrait du séminaire dans son intégralité parce qu'il pose la question de la valeur de ce qui s'acquiert dans l'analyse et du coût (pas uniquement financier évidemment) de ce qui s'y conquiert. C'est le prix de l'appropriation du savoir de l'analyse, ou si on préfère, le prix de la subjectivation. Et cela pourrait se dire « Là où c'était, le savoir, je dois - ou doit - venir ». Et il me semble qu'ici, il s'agit pour Lacan aussi bien du savoir des concepts que du savoir sur la vérité de l'inconscient, l'un étant articulé à l'autre.

Lacan insiste sur le fait que la prix de ce qui s'acquiert dans une analyse relève de la valeur d'usage, et pas de la valeur d'échange. Autrement dit ce n'est pas monnayable. Et ce prix ne se limite pas à la somme dépensée, ni au temps passé. Il concerne la renonciation de jouissance que l'acquisition implique. On pourrait ajouter que faire rentrer dans le circuit de la valeur d'échange ce qui s'acquiert dans l'analyse, et en principe devrait rester du côté de la valeur d'usage, c'est « faire fraude de Freud ». Cela relève-t-il de ce qu'ailleurs Lacan appelle « canaillerie » ? Et dans ce cas que dire de celles et ceux qui font valoir

---

<sup>16</sup> Séance du 20 mars 1973 - Seuil p. 89

leur analyse dans leur profession, ou qui font profession de leur analyse, qui « s'historisent d'eux-mêmes pour s'occuper de leurs à charge<sup>17</sup> » ?

Ce qui se paie dans l'analyse relève de la valeur d'usage, et ne saurait s'inscrire, en vérité, dans le circuit de l'échange. En d'autres termes « ça vaut rien » ou, si on préfère « ça n'a pas de prix ».

### Y mettre le prix

À partir de ces principes, il s'agit, comme à chaque fois, d'y aller de son propre jugement pour organiser le dispositif de l'analyse. Il est, en tout cas, très difficile de prendre appui sur la pratique de tel ou tel. Freud faisait parfois des analyses gratuites (il en parle dans ce texte), par exemple celle de Olga Hönig (future Madame Petit Hans mère). Il lui arrivait aussi de faire payer les analyses par d'autres que les patients eux-mêmes, et de demander à certains (usant sûrement du cuivre de la suggestion) d'importantes contributions financières pour des entreprises éditoriales de diffusion de la psychanalyse. Bref, de les faire payer pour la cause. Lacan n'hésitait pas parfois, paraît-il, à demander à un analysant tout l'argent qu'il avait sur lui, ou à soulager certains, grâce à des séances fréquentes et onéreuses, du poids très encombrant d'un héritage. Il lui arrivait aussi de faire des séances, ou des analyses, gratuites. Mais aucun de ces deux-là ne peut nous servir de modèle pour ce qui est de la pratique.

On peut par ailleurs être étonné, à la lecture du texte de Freud, de ses considérations sur les pauvres et le bénéfice que représente pour eux la névrose, dont ils ne demanderaient pas à être soulagés. Ces considérations choquent le sens de l'égalité et de la justice sociale des hommes et femmes du XXI<sup>e</sup> siècle que nous sommes. Mais être au service du désir n'est pas la même chose qu'être au service de la justice. Quoi qu'il en soit, sans doute influencé par Ferenczi, Freud n'en restera pas là. Dans son texte « Les voies de la thérapie psychanalytique » de 1918, il revient sur ces considérations et envisage la possibilité d'une « psychothérapie pour le peuple », où s'allieraient « abondamment l'or pur de l'analyse au cuivre de la suggestion directe ». C'est ce qu'a cherché à mettre en place Max Eitingon à l'Institut de Berlin, et ensuite toute une série d'autres initiatives qui s'en inspiraient. Il y en a eu de nombreuses en France, de l'Institut de psychanalyse mis en place par la Société Psychanalytique de Paris après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, au Groupe Bastille dans les années 1990. C'est aussi de cela qu'il s'agit aujourd'hui dans toutes les structures publiques ou parapubliques où travaillent des collègues dont la pratique est orientée par la psychanalyse. Nous sommes très nombreux à être concernés au plus près par ces questions. Je ne sais pas si le travail dans les structures publiques est plus cuivré que doré, mais il est sûr qu'il est parfois difficile, par exemple pour ceux qui reçoivent des enfants et des parents, de ne pas faire usage d'un certain degré de suggestion, autrement dit de mettre en acte le transfert et le savoir qui leur est supposé.

---

<sup>17</sup> Je reprends là des formulations employées par Lacan dans la préface de l'édition anglaise du séminaire XI - (*Autres écrits* p. 571 - 573)

Je ne vais pas m'étendre sur les inconvénients de la gratuité. Freud les évoque dans le texte sous la forme du fantasme de séduction, pour les patientes, ou les patients. C'est une manière de dire que rien ne protège plus alors l'analysant du danger fantasmé de mise en acte du désir de l'Autre. Ce que reprend Lacan évoquant l'argent comme signifiant annihilant. Payer avec de l'argent permet de maintenir l'énigme quant à ce désir de l'Autre. Il ne me semble pas, en revanche, qu'avec le paiement en argent il s'agisse, comme on peut le lire parfois, de s'acquitter de la « dette symbolique ». Celle-ci ne cesse de se payer mais pas sous forme d'honoraires, et ce n'est pas avec l'analyste qu'on s'en acquitte, même si c'est avec lui que la question se pose au plus près.

Nul doute, en tout cas : comme dit Freud, il n'y a « rien de plus couteux dans la vie que la maladie et la bêtise ». Et on pourrait ajouter que la façon la plus économique de payer, c'est l'argent. L'analyste, s'il parvient à tenir son rôle, ne demande presque rien d'autre. Presque rien, puisqu'il demande aussi que l'on se donne les moyens pour que le travail du transfert (*durcharbeiten*) puisse se faire. Cela implique qu'il ne soit pas envisageable de faire « un peu de psychanalyse ». On peut, en revanche, s'engager dans un processus orienté par la psychanalyse qui ne soit pas une analyse à proprement parler, à condition d'y être effectivement partie prenante.

Mon regretté collègue et ami Olivier Grignon opposait, dans son livre *Le corps des larmes*<sup>18</sup>, « mettre de l'analyse dans sa vie » et « mettre sa vie dans sa psychanalyse » :

...il faut que la parole ait un poids. Questions de régularité, de temps, de paiement. La fréquence des séances contribue, comme le signalait Freud, à la lutte contre les résistances. Mais surtout, elle décide du statut de la psychanalyse pour quelqu'un ; une séance par semaine ou trois séances, c'est une différence qualitative : dans un cas, on met de la psychanalyse dans sa vie, dans l'autre, on met sa vie dans sa psychanalyse.

C'était évidemment le deuxième terme de l'alternative qui avait sa préférence. Percutante, cette manière d'articuler l'opposition ne me paraît pourtant pas complètement pertinente. Sans doute ne s'agit-il pas, je l'écrivais à l'instant, de mettre un peu d'analyse dans sa vie. Mais pas non plus de mettre sa vie dans sa psychanalyse. Il y a là une connotation sacrificielle qui ne me paraît pas convenir, alors qu'il s'agit plutôt d'en finir avec toutes les figures de l'Autre auxquelles nous ne cessons de sacrifier. Peut-être s'agit-il plutôt avec l'analyse, « d'y mettre ses plis ». Ce n'est qu'après-coup qu'on saura quel aura été le juste prix de cette mise en plis, à entendre bien sûr au sens de la justesse, plutôt que de la justice. Et l'analyste y est pour quelque chose.

### Le bon moment :

La suite du texte de Freud est consacré à la question du moment opportun pour « dévoiler [au patient] la signification secrète de ses idées incidentes, de l'initier aux présupposés et procédures techniques de l'analyse ? »<sup>19</sup>, autrement dit à

---

<sup>18</sup> : Olivier Grignon *Le corps des larmes - La psychanalyse et la douleur d'exister*, Calmann-Lévy 2002 - p. 241

<sup>19</sup> : *La technique...* traduction officielle p. 110

l'interprétation. Encore une fois, c'est une question de tact, pas sans lien avec le transfert. Ce sera pour la suite....

\*  
\* \*

Le 30 novembre 2017